



EDITORIAL



Chers Habitants de Corcelles, L'Histoire, celle que l'on apprend dans les livres à l'école, va s'écrire

avec des mots nouveaux ou reprendre des anciens oubliés : pandémie, guerre aux portes de l'Europe, réchauffement climatique, numérisation, etc.

L'Histoire de notre commune, quant à elle, est également touchée par toutes ces problématiques actuelles, mais la vie s'y déroule plus sereinement heureusement : l'Erbogne (l'Arbogne !) a retrouvé son cours d'eau paisible ; le fonctionnement de nos commerces et entreprises a retrouvé un petit rythme de croisière; nos sociétés locales ont pu reprendre leurs activités ; les élèves corçallins du primaire ont pu tous regagner notre collège, par exemple.

Afin de poursuivre en toute harmonie l'Histoire de notre village, contribuons tous ensemble au bien-être des Corçallines et Corçallins ; favorisons les moments chaleureux des différentes manifestations traditionnelles qui s'y déroulent ; privilégions les commerces, producteurs et artisans locaux ; entreprises qui génèrent, rappelons-le, des postes de travail non négligeables pour l'économie en général, mais également un apport financier appréciable en faveur du ménage communal et n'oublions pas non plus l'importance de la formation professionnelle, avec à la clé des places d'apprentissage pour nos jeunes.

C'est pourquoi le soutien de nos autorités devrait être une priorité à ne pas mettre de côté.



Photo aérienne de Corcelles-près-Payerne

Arrivant bientôt au terme de mon mandat, je tiens à remercier l'équipe de rédaction de ce sympathique « Corçall-Infos » pour avoir pu ainsi vous adresser ce petit message personnel. A toutes et à tous, un très bel été !

Thierry Buache, président du conseil communal 2021-2022.

Félicitations

A l'issue des élections cantonales du 20 avril dernier, notre Syndique, Mme Nicole Rapin, a été brillamment élue au Grand Conseil de notre Canton.

Les autorités de la Commune la félicitent chaleureusement pour ce magnifique résultat et lui souhaitent plein de satisfactions et de réussites dans cette nouvelle charge politique qu'elle assumera en parallèle de son mandat de Syndique de notre village.



Dans cette édition

Page 2

- Présentation de 5 conseillers communaux

Pages 3

- Présentation d'un dicastère

Pages 4

- Mise des vins 2022

Page 5

- Informations municipales

Pages 6-7

- Mise des vins 2022

Page 8

- Jeunes citoyens et nouveaux habitants

Page 9

- Présentation de deux collaborateurs

Pages 10-11

- Giron de jeunesse 2022

Pages 12

- Lieux-dits de notre commune

Présentation de 5 conseillers communaux *(par ordre alphabétique)*

Damien Coucet

36 ans, charpentier-couvreur indépendant

Avoir un bon développement et une gestion dynamique de notre commune.
Offrir et préserver une qualité et un cadre de vie agréable à nos habitants ainsi qu'un environnement favorable aux diverses entreprises présentes ou futures, soutenir l'activité des sociétés locales.
Accompagner l'expansion urbanistique et démographique de façon réfléchie et maîtrisée.
Être à l'écoute de nos concitoyens.
Conserver notre identité de village de campagne.
Mes hobbies et loisirs :
Construction, cinéma, spectacles, musées, cuisine



Mathilde Coucet

22 ans, étudiante à la HEPFR

Participer à la vie communale est un choix qui m'a paru évident. Cette discussion entre les différents conseillers pour débattre est l'occasion de découvrir les projets de la commune et ainsi de pouvoir s'exprimer sur ce qui nous touche directement.

Mes loisirs : randonnée, ski, hockey sur glace, escalade, lecture

Sabine Coucet

52 ans, conseillère à la clientèle privée dans le domaine bancaire

Mon engagement au sein du Conseil communal me permet de comprendre le fonctionnement de notre commune, de participer aux discussions concernant les différents projets en cours et de défendre les intérêts de notre village, ce qui est très intéressant et enrichissant.

Mes loisirs sont : la lecture, les balades en plein air et partager des moments de convivialité entre ami(e)s.



Xavier Doudin

45 ans, gérant d'une coopérative agricole à Yvonand.

Mes hobbies sont le vélo et la course à pied.

Ayant grandi à Corcelles, j'ai toujours participé aux activités de mon village. J'attache particulièrement d'importance à la vie publique et pour cette raison, je m'implique dans ma commune.

Daniel Duc

56 ans, fonctionnaire de police

Les valeurs du PLR sont la liberté, la cohésion et l'innovation : je m'y reconnais. Je me suis engagé avec la volonté de contribuer à une société respectueuse de la liberté individuelle et engagée pour le vivre ensemble. Quant à l'innovation, c'est le moteur qui fait tourner notre pays.

Je suis arrivé à Corcelles il y a 11 ans. J'apprécie l'environnement et y pratique des activités importantes pour mon équilibre : vélo, course, marche. Je m'implique dans la vie du village, notamment au comité du foot. Faire vivre un club et voir des kyrielles de gamins se défouler sur un terrain, c'est du bonheur !



Présentation du dicastère de la vigne

Finances, social, écoles, routes... des dicastères qui se retrouvent dans toutes les communes, mais rares sont celles qui peuvent se targuer d'un dicastère « vignoble ».

Mais que fait le municipal en charge de ce dicastère ?

En premier lieu, il est entouré de professionnels. Un vigneron, Anthony Mottaz ; un œnologue, Pascal Matthey et un responsable de cave, Hervé Rodesch.

Hormis les décisions quotidiennes laissées aux spécialistes concernant l'entretien de la vigne, la vinification et la vente des vins, le rôle du municipal entre dans toutes les phases décisionnelles. Lorsqu'il s'agit de stratégie à plus long terme, c'est la Municipalité dans son ensemble qui donne son approbation. Le municipal responsable est particulièrement impliqué dans tout ce qui à trait au marketing, à l'élaboration des différents documents publicitaires et de vente, ainsi que dans l'organisation des activités ou manifestations de la cave de Corcelles. La gestion du caveau de l'Ours Blanc fait également partie de ses responsabilités.

C'est un dicastère très varié, rythmé par les saisons et les activités à dates fixes.

Les visites périodiques des vignes, les vendanges, les dégustations régulières des vins dès le tout début de la vinification, sont des moments privilégiés.

Mais tout n'est pas toujours rose...

La plus grande difficulté est certainement la gestion des stocks. Les aléas de la météo ont un impact direct sur les quantités de vin. La demande et l'offre sont ainsi difficilement en adéquation.

Autre difficulté, les minages. Le renouvellement régulier des ceps permet d'assurer la durabilité de notre vignoble. Mais sachant qu'il faudra 3 à 4 ans pour que la vigne commence à produire et que sa durée de vie sera d'environ 25 ans, quel vin sera apprécié des consommateurs dans 10-15 ans ? Plutôt rouge ? Plutôt blanc ? Dans quelle mesure le climat va-t-il changer ? Le cépage choisi sera-t-il toujours adapté ? Le moment fort de l'année est bien entendu la mise des vins. Longue tradition corçalline qui annonce l'arrivée du vin nouveau et qui attire non seulement notre clientèle de la région, mais également de nombreux clients d'outre-Sarine.

Être municipal des vignes est un privilège, être propriétaire d'un patrimoine viticole l'est encore plus. Chères corçallines, chers corçallins, ces vignes, elles sont à vous !

L'HISTOIRE

En 1536, époque où Payerne et Corcelles ne formaient qu'une seule commune, la ville de Payerne joua les entremetteurs entre les villes de Berne, Fribourg et Lausanne et permit à celles-ci de signer des traités de combourgeoisies. Les autorités de Payerne furent remerciées par Leurs Excellences de Berne en recevant plusieurs domaines agricoles sur les hauts de Lavaux.

Quelques années plus tard, Payerne décida de vendre ces domaines et d'acheter des vignes en compensation.

La requête du village de Corcelles de se séparer de la commune de Payerne fut acceptée en 1803 sous le régime de la République Helvétique. C'est depuis cette période que notre commune possède un patrimoine viticole. La première vendange fut encavée en 1807 dans notre cave de la Grotte à Payerne où notre vin était vinifié jusqu'à la récolte 2020.

AUJOURD'HUI

Nos 4.2 ha de vignes sont situés sur la commune de Lutry, sous la dénomination Lutry et Villette, hormis une parcelle sise à Bourg-en-Lavaux, sous la dénomination Epresses. Le vin est vinifié chez notre œnologue à Vallamand.

Après leur mise en bouteilles, les vins sont stockés au dépôt « des Répies » qui est également notre local de vente.

Plus d'informations sur le vignoble, les vins et les activités de la cave sont disponibles sur le site internet :

www.cavedecorcelles.ch



Barrique pour le Gallota

DEMAIN

Après la sortie du mousseux Brut « L'Emoustillant » en décembre 2020, un petit nouveau est en train de se bonifier dans des barriques de chêne chez notre œnologue ; le Galotta.

Ce cépage donne des vins corsés aux arômes de mûres, de cassis et d'épices. Sa robe rouge est très colorée et puissante.

Du Pinot Gris récemment planté viendra bientôt agrandir notre gamme.

Les vins issus de ce cépage peuvent être secs, avec des arômes de noisette et une petite amertume, ou doux avec des arômes de coing et d'abricot. Nous cherchons à atteindre le juste équilibre entre ces deux types de vin.

Un peu plus original, dans un petit coin de notre dépôt de vin se cache depuis plus d'un an une feuille en chêne, (tonneau de 114 litres), contenant du « cognac » corçallin. Cette appellation étant protégée, nous avons encore quelques mois avant de lui trouver un nom bien à lui, le temps de le laisser développer tous ses arômes.

Ariane Baux Jaquemet,
municipale responsable



Vendanges 2021

Mise des vins 2022

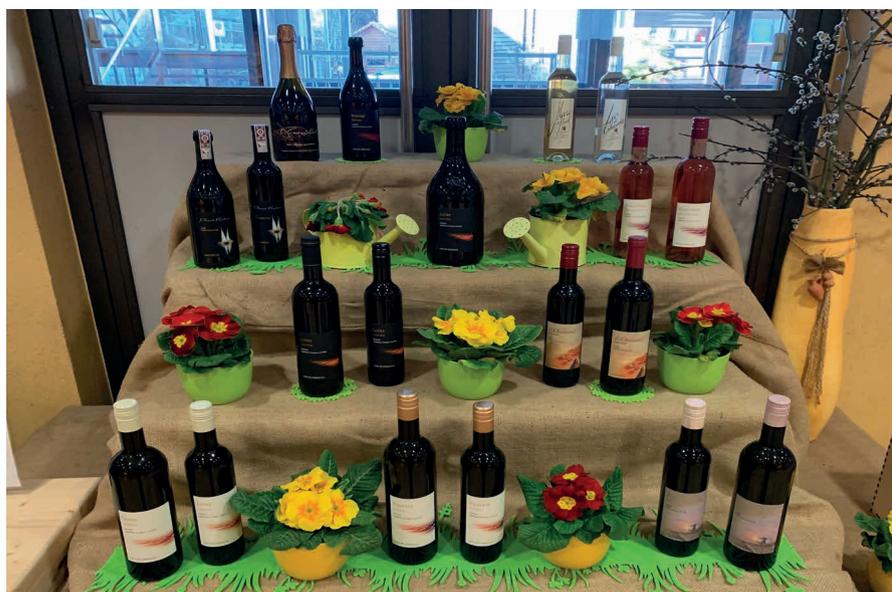
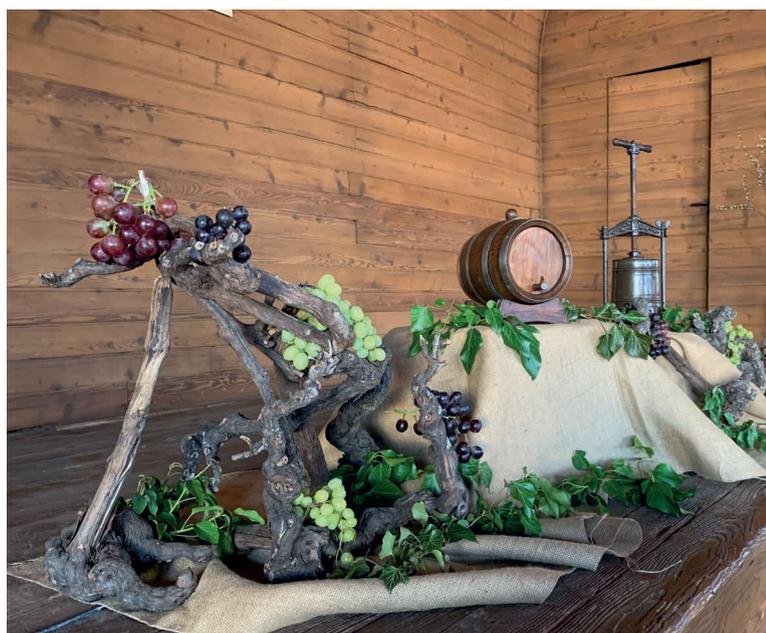
Le 5 mars dernier, un vent de liberté soufflait sur la mise des vins. Après son annulation en 2021, le doute aura plané jusqu'au dernier moment sur les mesures encore en vigueur et l'organisation se devait d'être flexible.

Le concept de la dégustation sur le pont de danse accompagnée de produits du terroir, le repas « accord mets et vins » proposé à la grande salle avant la mise et l'ouverture du caveau en fin de journée ont été fort appréciés et c'est probablement sous cette formule que seront organisées les prochaines mises des vins.

C'est avec satisfaction que nous avons retrouvé les chiffres de 2020, soit plus de CHF 100'000.- de chiffres d'affaires durant cette seule journée, sans compter la mise extraordinaire en faveur du giron de jeunesse, qui, dans une folle ambiance, a vu le prix des bouteilles de Pinot Noir s'envoler jusqu'à CHF 64.- !!!

Si la mise permet aux participants d'acquérir du vin à un prix légèrement inférieur au prix de vente, c'est certainement plus pour l'atmosphère, les rencontres et l'amitié que cette journée attire un public fidèle.

La prochaine mise aura lieu le samedi 4 mars 2023.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Selon les documents retrouvés, la plus ancienne mise des vins ouverte au public date de 1889, soit il y a plus de 130 ans. Auparavant, des mises étaient déjà organisées, mais réservées aux cafetiers. La mise n'est pas apparue brusquement comme un grand événement, elle est plutôt le résultat d'une lente évolution pour arriver à la situation actuelle. Ce type de manifestation est une particularité dans le négoce du vin. Elle attire des miseurs de la région, mais également de Suisse allemande. Certains de nos miseurs ont plus de 30 ans de fidélité !

Informations municipales

Info déchets

L'élément essentiel est le rappel de l'obligation d'avoir la vignette collée au véhicule pour les privés et l'autorisation pour les entreprises.

Les surveillants sont en droit de refuser l'accès à la déchetterie à toute personne n'ayant pas la vignette ou l'autorisation! Une vignette supplémentaire peut être demandée au greffe communal.



La vignette pour la déchetterie de Corcelles

Fête nationale

Dimanche 31 Juillet 2022
Place de sports de Freybonnaz.

Dès 18h30 Restauration chaude

Vers 23h00 Grand feu d'artifice

La récupération des déchets en quelques chiffres

En 2021, il a été récupéré les quantités de déchets ci-dessous. A relever que la plupart de ces chiffres sont en augmentation chaque année.

	Quantité (tonnes)
Ordures ménagères	427.85
Déchets encombrants	271.28
Biodéchets	160.32
Papier, carton	150.98
Métaux	58.01
Verre	119.59
PET	11.70
Huiles minérale et végétale	10.24
Textiles usagés	84.20

Police-école

Nous vous rappelons que la place de dépose-minute est à disposition pour les parents amenant leurs enfants en voiture; l'arrêt de véhicules en dehors des places de parc devant le collège est interdit. Toute personne ne respectant pas cette interdiction est passible d'amende!

Travaux stand de tir

Afin de répondre aux normes de mise en conformité, des travaux ont été effectués au stand de tir avec principalement le changement des cibles polytronics, l'isolation phonique intérieure du bâtiment et la création d'une ouverture indépendante donnant accès directement au bureau des tirs. Ces nouveaux aménagements donnent entière satisfaction aux utilisateurs des lieux.



Horaire de la déchetterie

Nous vous rappelons que la déchetterie de Rosex est ouverte aux jours et horaires suivants. Celle-ci est accessible uniquement aux ménages privés, moyennant la présentation de la vignette spécifique délivrée par l'administration communale :

Lundi de 16h00 à 18h00
Mercredi de 15h00 à 19h00
Samedi de 08h00 à 12h00



Réseau écologique de Corcelles «Le Merdasson»

Les agriculteurs de la région s'engagent en faveur de la biodiversité.

A l'heure où la perte de biodiversité se trouve être un sujet d'actualité, des agriculteurs de la région s'engagent en faveur de la nature avec des mesures concrètes.

En 2008, les agriculteurs de la commune de Corcelles et de ses environs ont décidé de créer une association, de définir un périmètre et de mettre sur pied un réseau écologique dans la région.

L'objectif d'un tel réseau écologique est d'améliorer la qualité des surfaces de promotion de la biodiversité SPB et d'en ajouter des nouvelles là où il en manque, ceci afin de créer un maillage entre les éléments naturels. Les animaux peuvent ainsi se déplacer au gré de leurs besoins et profiter d'un habitat de qualité.

Pour ce faire, ils ont fait appel au Bureau d'Ecologie puis au bureau Natura Consultus pour les conseiller et définir des mesures agricoles à appliquer.

On entend par SPB des surfaces agricoles exploitées de manière extensive, c'est-à-dire avec des restrictions d'exploitation au niveau de la date d'exploitation ou de l'utilisation d'engrais et de produits phytosanitaires.

Il peut s'agir de prairies fleuries, de jachères florales, d'arbres fruitiers haute-tige ou encore de haies. Ces différents éléments naturels abritent un grand nombre d'espèces typiques des milieux agricoles.

A l'heure actuelle, le projet regroupe 35 exploitants et couvre une surface de 388 ha de surface agricole utile. Suite aux efforts entrepris par les agriculteurs depuis près de 10 ans, le taux de surface de promotion de la biodiversité avoisine les 21% de la surface agricole au sein du périmètre. Ceci constitue un résultat très positif et ce ne sont pas les papillons qui s'en plaindront ! Différentes espèces typiques des milieux agricoles et présentes sur le territoire communal ont été choisies comme espèces « phares ». Parmi elles, on retrouve notamment le Lièvre brun, l'Hermine, le Faucon crécerelle ou le Demi-deuil (papil-

lon). Le degré de menace qui pèse sur les différentes espèces peut varier en fonction de celles-ci.

Ainsi, pour favoriser au mieux ces espèces agricoles, les agriculteurs appliquent des mesures spécifiques visant à améliorer leurs habitats.

Les agriculteurs du réseau prouvent ensemble qu'Agriculture et Nature sont compatibles !

Ci-dessous sont présentées quelques espèces ainsi que des mesures agricoles les favorisant :

Lièvre brun (menacé)



Le Lièvre brun est peut-être le mammifère typique des zones agricoles par excellence. Ses effectifs ont considérablement diminué durant les dernières décennies. S'il était autrefois commun, le lièvre est devenu aujourd'hui un animal rare. La destruction d'un habitat diversifié et la disparition de structures linéaires sont les principales causes du recul de ses populations.

Mesures :

Mise en place de jachères florales et/ou ourlets dans les terres ouvertes.

Echelonnage des fauches des prairies, bandes non fauchées

Aménagement et entretien adéquat de haies et bosquets indigènes

Mise en place et entretien de lisières étagées.

Demi-deuil (non menacé)



Le Demi-deuil est un papillon de taille moyenne et de couleur noir et blanc. Cet habitant typique des prairies fleuries dépose ses œufs en automne dans des surfaces herbacées non fauchées. Friandes de graminées, les chenilles éclosent puis passent l'hiver cachées dans des restes de plantes et de feuilles. C'est à la fin du printemps que la magie opère et que les chenilles se transforment en papillons. Les mâles volent alors lentement au-dessus des prairies fleuries riches en fleurs violettes (centaurées, knauties, etc.) à la recherche de femelles.

Mesures:

Mise en place de jachères florales et/ou ourlets dans les terres ouvertes

Echelonnage des fauches des prairies, bandes non fauchées

Eviter l'utilisation du conditionneur lors de la fauche des prairies extensives, favoriser l'utilisation de la barre de coupe.

Hermine (non menacé)



L'Hermine est un petit mustélide raffolant de campagnols qui composent l'essentiel de son régime alimentaire. Effilée et agile,

elle terrasse ses proies favorites dans leurs propres galeries. Championne du camouflage, l'hermine change de couleur en hiver et son pelage devient entièrement blanc, à l'exception du bout de sa queue qui reste noir.

Mesures:

Mise en place de microstructures (tas de branches, tas de pierres, vieilles souches, etc) dans les haies, en lisières forestières ou dans les pâturages extensifs
Bandes non fauchées dans les prairies extensives.

Faucon crécerelle (potentiellement menacé)



Ce petit rapace est facilement repérable en zones agricoles grâce à son vol stationnaire appelé vol du « Saint-Esprit ». Il se nourrit principalement de petits mammifères, mais aussi de reptiles, de petits oiseaux et d'insectes. Il pond ses œufs et élève sa progéniture dans un rocher, un trou d'arbre ou un vieux nid de corneilles. Néanmoins, son succès de reproduction est nettement plus élevé lorsqu'il peut profiter des bâtiments et notamment d'aménagements comme des nichoirs installés en façade.

Notre partenaire média

Mesures :

Mise en place de jachères florales et ourlets leur augmentant considérablement l'offre en nourriture
Installation de nichoirs en façade des bâtiments, idéalement isolés en milieux agricoles.

Quelques explications complémentaires

Les Surfaces de promotion de la biodiversité (SPB) sont des surfaces agricoles servant à la promotion de la flore et de la faune sauvage.

Au total, on retrouve près de 82,5 hectares de surfaces favorables à la biodiversité, ce qui représente plus de 21,3% de la zone agricole totale du réseau écologique. Parmi ces surfaces, notons près de 65 ha de prairies extensives (sans engrais, riches en fleurs et fauchées après le 15 juin), 4 ha de jachères florales et ourlets, 7 ha de haies et bosquets et plus de 384 arbres fruitiers et indigènes !

Les jachères florales et les ourlets sont des surfaces de promotion de la biodiversité qui contribuent grandement au développement de la faune et de la flore locale. Ces surfaces sontensemencées avec des mélanges de graines de plantes sauvages. Elles restent en place durant de nombreuses années, ne reçoivent aucun apport de produits chimiques et ne sont fauchées qu'au maximum de moitié par année. Leur diversité floristique élevée attire de nombreux insectes, petits animaux et oiseaux qui y trouvent nourriture abondante et refuges. De plus, placées stratégiquement dans le paysage et les cultures, ces sur-

faces créent le « maillage » nécessaire au réseau permettant non seulement les échanges génétiques entre les différentes populations mais offrant aussi des voies de transit à la grande faune.
Bandes non fauchées dans les prairies fleuries.

Les bandes qui sont laissées sur pied lors des fauches sont essentielles pour le maintien des populations des insectes et de la petite faune qui peuplent ces prairies. Car lorsque les prairies fleuries sont fauchées, c'est tout un écosystème qui est détruit. Les bandes non fauchées font alors office de refuge et permettent à de nombreuses espèces de perpétuer leur cycle vital à l'image du Demi-deuil. En outre, ces structures offrent également des voies de transit et des réserves de nourriture, par exemple pour les oiseaux en hiver.

Pour le comité, Michel Oulevey



Verger et prairie extensive

on peut faire mieux pour **booster** votre communication

media f

Fribourg | Bulle | Payerne | Montreux

Journée des jeunes citoyens

Samedi 19 mars dernier, la municipalité a eu le plaisir de recevoir les jeunes nés en 2004 pour leur présenter la commune et visiter quelques ouvrages communaux (le bâtiment administratif, le puits de la Vernaz, le réservoir de Belmont, la station d'épuration, le Collège rénové et le caveau de l'Ours Blanc). La journée s'est poursuivie au karting de Payerne pour se terminer autour d'un sympathique repas.



Les jeunes citoyens sont accompagnés de la Municipalité et du président du conseil communal M. Thierry Buache
De gauche à droite : Sebastian van Gool, Arnaud Rapin, Quentin Badoux, Allan Flury, Lydia Hermann, Lenny Rapin, Emma Chassot, Flavia Giorgianni, Eloïse Bianchi, Julie Oulevey.

Nouveaux habitants

Tous les deux ans, la Municipalité invite les nouveaux habitants qui ont élu domicile à Corcelles à une demi-journée pour une présentation de la commune et des sociétés locales, ainsi que pour une visite de quelques ouvrages communaux, tels que le puits de la Vernaz, le réservoir de Belmont et la station d'épuration.

Cette réception a été organisée le samedi 14 mai dernier à laquelle plus de 70 personnes ont répondu à notre invitation sur les 507 invitations envoyées. À préciser que suite à la pandémie du Covid-19, cette demi-journée regroupait les nouveaux habitants arrivés dans la commune de 2018 à 2021, d'où le nombre important d'invitations envoyées.

Les participants ont grandement apprécié ce moment de partage et de discussions, ainsi que la qualité de l'accueil qui leur a été réservé par les autorités communales.

Cette sympathique rencontre s'est terminée au Caveau communal pour le verre de l'amitié et la journée s'est poursuivie, pour certains, sur le Pont de danse avec les 12 heures de la friture organisées par la société de musique. La prochaine réception se fera normalement en 2024 pour les personnes arrivées en 2022 et 2023.

L'équipe rédactionnelle est composée de :

Baux Jaquemet Ariane
municipale
Cherbuin Olivier
municipal
Pahud Jean-François
secrétaire municipal
Villadoniga Hugo
apprenti empl. de commerce

Pour tout contact :
Tél. 026 660 25 62
commune@corcelles.ch
Rte de Bitternaz 13

Présentation de deux collaborateurs



Damiens Thévoz

est né le 21 avril 1978 à Corcelles-près-Payerne. Il a grandi dans une famille agricole avec ses parents et son frère. Depuis petit déjà, il avait un attrait pour les véhicules communaux et avait l'opportunité d'accompagner son papa lors du service de déneigement des routes en hiver. Après sa scolarité à Corcelles et Payerne, il a entrepris un apprentissage de maçon et a obtenu son CFC.

Une fois son école de recrue terminée, il a travaillé quelques années comme maçon auprès de l'entreprise Cuany à Chevroux, puis a quitté le métier pour rejoindre la Landi de Payerne où il s'occupait notamment de la rampe à betterave.

C'est en 2001 que Damiens a rejoint l'équipe de la voirie, après les inondations qui ont sévi cette année-là. Les tâches du service de la voirie sont multiples et variées et Damiens a été rattaché au service des eaux usées. Après avoir obtenu le certificat d'exploitant de station d'épuration en 2009, il est actuellement responsable de la STEP et du réseau d'égouts. Il a également été nommé huissier pour la commune et participe ainsi aux séances du conseil communal et aux dépouillements des votations.

Du côté de sa vie privée, Damiens habite à Corcelles avec son épouse et ses deux enfants. Il aime beaucoup le ski, les randonnées en montagne, les balades avec sa famille et les sorties avec ses amis. Il est porte-bannière au sein de la société de tir Union et Fraternité de Corcelles et également membre du comité de la société de pêche. Dans sa jeunesse, il a fait partie de la société de gymnastique, puis de la société de jeunesse où il a été président en 2000, année où les filles ont été admises officiellement dans la société ;-)

Aujourd'hui, Damiens est satisfait de la bonne collaboration avec ses collègues et avec la municipalité et apprécie toujours son travail au sein de la voirie. Il aime pouvoir apporter sa « touche » afin que chaque habitant se sente bien dans ce beau village !

Corinne Rapin

est née le 19 avril 1967. Mariée à Jean-Jacques (Milet), elle a 2 enfants Aurélie et Loris, tous deux adultes. Corinne a suivi ses écoles primaires à Payerne et le secondaire à Cousset.

Elle obtient son CFC de dessinatrice en bâtiments en 1987 après 4 ans d'apprentissage auprès du Bureau Diserens & Chanez SA qui deviendra plus tard Archigroupe SA, bureau qu'elle n'a pas quitté jusqu'en 2010. Ayant envie de changement, elle est engagée au service technique de la commune de Payerne où elle travaillera jusqu'en 2013.

Le 1er septembre de la même année, Corinne est engagée à 60 % à la commune de Corcelles, au service des travaux, pour gérer les dossiers de la police des constructions. Elle s'occupe principalement du traitement des dossiers de mise à l'enquête, des permis de construire, des visites de chantiers, ainsi que de la statistique de la construction. Corinne officie également en tant que secrétaire de la commission de salubrité.

Elle s'est investie plus de 20 ans au corps de musique de l'Avenir de Payerne, elle a également fait partie du conseil de paroisse catholique de Payerne et œuvré une dizaine d'années en tant que gardienne bénévole au chalet du ski club de Torgon et en tant que membre du comité de celui-ci.

En 2018, Corinne s'est découverte une nouvelle passion pour le camping-car. Depuis elle consacre une grande partie de son temps libre à sillonner les routes de Suisse et d'Europe accompagnée de son mari.



GIRON DE LA BROYE FVJC À CORCELLES-PRÈS-PAYERNE



DU 13 AU 17 JUILLET 2022



Chers habitantes et habitants de Corcelles, salut !

C'est avec un immense plaisir, mais aussi un doux mélange de stress et d'impatience, que je prends ma plume en ce jour enneigé d'avril 2022, alors que les saisons n'en font qu'à leur tête, pour vous conter les nouvelles printanières du Giron de la Broye 2022 à Corcelles-près-Payerne !

Cela fait maintenant plus d'un an et demi qu'été comme hiver les quelques 69 membres du giron s'activent pour vous préparer un voyage inoubliable au travers des 4 saisons. C'est ainsi qu'autour de la place de fête, les nombreux coups de pinceaux, discussions de toutes sortes, bruits incessants et tapageurs des tronçonneuses et l'herbe verdoyante des terrains de sport annoncent les prémices du retour de la caravane fédérée dans la basse Broye.

Les préparatifs vont bon train, épaulés par nos anciens, ainsi que par les jeunesses alentours. Nos saisonniers corçallins bâtiront, peindront puis peaufineront tout dans les moindres détails pour que la fête soit inoubliable.

Tout cela pour vous, habitants de notre village, jeunesses et anciens qui attendez si impatiemment de pouvoir enfin fouler à nouveau ces fameux copeaux, eux qui nous ont tant manqué ces dernières années ! Cinq jours de fête qui, je l'espère, mêleront retrouvailles, rencontres, amitiés, musique, fête, et émotions, mais aussi dépassement de soi dans les nombreux sports fédérés.

C'est également une chance pour nous de pouvoir compter sur la présence de nos amis fribourgeois à nos animations et notre cortège, une belle image de la Broye, cette région particulière parfois entremêlée entre 2 cantons.

Les nombreuses inscriptions sont désormais ouvertes ! Que ce soit pour les tournois de pétanque et de volley mixte ou encore pour la soirée « poulet grillé » du mercredi, animée par le groupe Top 5. A noter que notre banquet officiel du dimanche est également ouvert à toutes et tous sur inscription.

Je ne peux que vous encourager à vous inscrire à notre concours de décoration, surtout si vous habitez sur le parcours de notre cortège qui partira de la place de sport, puis la Rue du Collège, Rue Vers-l'Église, Route des Bays et finalement la Route de Freybonnaz pour retourner sur notre place de fête.

Pour terminer je vous invite à consulter, chers habitants de la banquise et futurs visiteurs, notre site internet à l'adresse www.corcelles2022.ch où vous trouverez toutes les informations, les liens pour les inscriptions aux différentes activités et soupers, ainsi que le portail d'inscription au bénévolat qui s'impatiente en attendant votre visite. Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre soutien sans lequel la mise en place d'une telle manifestation n'est pas possible.

Au plaisir de vous croiser durant notre manifestation qui s'annonce exceptionnelle !

Lucas Baillod, Président d'organisation

PROGRAMME DE LA MANIFESTATION

MERCREDI 13.07

- 15h00-17h00 Boom des enfants
 15h00 Exposition de vieux tracteurs
 16h00 Trâtes (spécialité corçalline) et feux à disposition pour griller des cervelas
 17h30 Concert de cor des Alpes par l'Echo du Châtelard
 18h00 Concert des Two Pence au caveau
 18h30 Apéritif des sponsors
 20h00 Soirée «poulet grillé» animée par Top 5 à la cantine (sur inscription)
 21h00 Concert de Sergio Leone au caveau

JEUDI 14.07

- 18h00 Ouverture de la place de fête
 19h00 Tournoi de volley mixte
 19h00 Concert de The Covergang au caveau
 22h00 Concert d'Okinawa au caveau

VENREDI 15.07

- 16h00 Ouverture de la place de fête
 19h00 Tournoi de pétanque
 20h30 Concert d'Amandine au caveau
 21h00 Soirée All Style à la cantine
 23h00 Concert de Naty Jane Band au caveau

SAMEDI 16.07

- 06h30 Déjeuner à la cuisine
 08h00 Début du tournoi de football FVJC
 09h30-18h00 Concours d'athlétisme FVJC
 11h00 Kiosque à musiques au caveau
 13h00 Début du tournoi de volley féminin FVJC
 17h00 Apéro-douche avec tonnelle
 20h00 Concert de Wave 10 au caveau
 21h00 Soirée All Style à la cantine
 22h30 Feu d'artifice
 23h30 Concert d'Hervé Michel, la voix d'or de Michel Sardou



INSCRIPTIONS

Les différentes inscriptions seront désormais disponibles sur notre site internet à l'adresse : www.corcelles2022.ch
 Vous pouvez notamment vous inscrire au souper du mercredi soir, volley mixte du jeudi, tournoi de pétanque du vendredi ou au banquet du dimanche.

DIMANCHE 17.07

- 06h30 Déjeuner à la cuisine
 09h00-09h45 Cross FVJC
 10h15-12h15 Lutte fédérée FVJC
 11h00 Guggenmusik Les Pèd'zouilles
 11h00-12h00 Apéritif des officiels
 12h00-13h15 Banquet officiel (sur inscription)
 13h30-16h00 Tir à la corde FVJC
 14h00 Concert des BD's sur la place de fête
 16h30-18h00 Partie officielle et palmarès
 18h30-20h30 Cortège
 21h30 Concert de Brice au caveau
 22h00 Remise des prix du cortège



Montrez-nous l'artiste qui est en vous !

Laissez-vous inspirer par le thème du giron : "Les quatre saisons" et décorez votre maison pour égayer le village durant les jours de fête, que vous soyez situés ou non sur le parcours du cortège.

La décoration doit être en place pour le vendredi 15 juillet 2022, le jury passera noter les maisons le samedi dans la journée. Les 3 meilleures décorations remporteront un prix !

Contact et inscriptions :
 Isaline Rabin, 079 743 11 42, animation@corcelles2022.ch



Lieux-dits de notre commune

*Chemin faisant, j'ai découvert
le charme des lieux corçallins
l'Arbogne berçant ses colverts
les fées du Creux des Sarrazins*

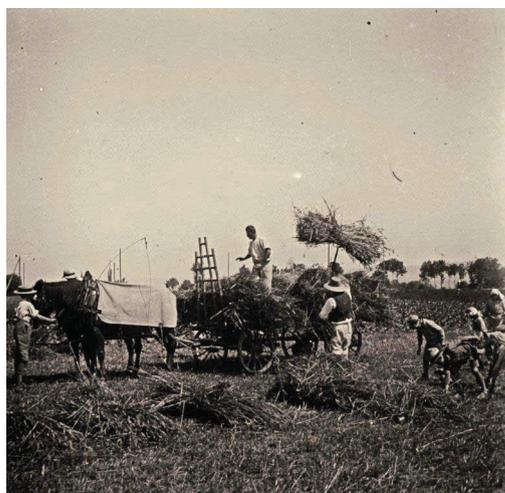
*La lune au-dessus des hangars
le son du cor au Châtelard
cerisiers en fleurs Sus-le-Mont
soleil couchant en Rombosson...*

Reprenons donc notre périple à travers champs en revenant paisiblement de Ressudens !

Les Sézines : terres situées tout au nord de la commune, entre le Broye et l'autoroute. Selon le glossaire des noms de lieu de Suisse romande, la saisine est un terme de droit médiéval désignant la jouissance d'un bien matériel comme une redevance octroyée par un seigneur. Ce mot pourrait aussi être issu du patois sei ou sisa « la haie ».

Le Pont Neuf : nom de l'ouvrage qui enjambe la Broye et du hameau sis au sud du pont. Selon les registres communaux, Le Pont Neuf aurait été reconstruit en 1597. Un pont provisoire lui a succédé en 1890, avant que ne soit mis en place en 1898 le pont métallique actuel, oeuvre des ateliers mécaniques de Vevey.

La Grange de la Ville : le terme grange signifiait autrefois ferme : étable, écurie, fenil et appartement. Le domaine de la Grange de la Ville appartient à la commune de Payerne, d'où son nom.



Derbonnaz (à prononcer Der-bo-na, contrairement à Freybonnaz – qui se dit Fre-bonne, ou Bitternaz – Bitter-ne). Sis tout au nord du territoire communal, Derbonnaz signifie prairie envahie de taupes, du patois darbon, qui signifie « taupe ». Ederbogni, en langage vernaculaire voulait dire étendre la terre amoncelée par les taupes. Il se peut aussi qu'il s'agisse d'un terrain appartenant à un taupier (le derbounai).

Les Iles : ces champs au nord-est étaient autrefois traversés par des bras de la Broye d'où émergeaient des îles. La rivière était traversée à cet endroit par un gué appelé le Vuaz des Illes.

Les Seytorées : du patois seitora, issu du latin *secare*, couper. Une seytorée était autrefois la surface de pré qu'un homme pouvait faucher en un jour.

Le Pâquier : champs situés à l'est de la station d'épuration. Ce nom vient du latin *pascuum*, pâturage.

Freybonnaz : du latin *frigidus*, « froid » et *bonus*, « bon, riche, abondant ». Bonne terre froide.

Les Nattes : viendrait du bas latin *natta*, « fibres végétales entrelacées ».

Rombosson (en) : ce nom fort ancien, cité en 1342, « en ron bosson », était autrefois donné à toute la région située au nord du quartier des Bays. Après la construction de la ligne ferroviaire Rombosson ne se trouve plus qu'au-delà de la gare du nord.

Rombosson (Rond-Bosson) signifie « rond-bois », forêt arrondie. Bosson est le diminutif du vieux français *bos*, (bois).

La Foussa : champs situés entre le ruisseau de Saut et le Maupas. On fait aisément le lien avec le mot fossé, qui vient du latin *fossa*, « creux, fosse, sillon, tranchée, fossé, rigole, canal ».

Le Bornalet : le mot celtique *bor-na* « trou, cavité naturelle » a donné en latin *bornellus*, « source, trou d'eau ». Dans les parlers locaux *bornale* peut signifier « cours d'eau qui coule dans un passage resserré » explication qui conviendrait au vallon du ruisseau de Saut.

Le Maupas (Dessus et Dessous) : vient de l'ancien français *malpas*, « mauvais pas ». On peut lire dans un registre de la commune de Payerne en 1630 : « On fera raccommoder le chemin près du mauvais pas de Dompierre ».

*... au long de nos cours d'eau
Ruisseau de Creux, ruisseau de Saut
en écoutant le doux murmure
du temps qui va sous la ramure*

Jean-Luc Chaubert



Sources : Quelques noms de lieux de la commune de Corcelles-près-Payerne (Pierre Chessex)

Nos lieux-dits (Maurice Bossard et Jean-Pierre Chavan)

Noms de lieux de Suisse romande, Savoie et environs (henrysuter.ch)

Photos de la collection privée Suzette Sandoz et Henri Monod